

Mars 2015

GORET Marie

Note sur l'identification de la végétation dans le secteur de l'ancienne peupleraie de la RNN de la Tourbière de Mathon



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



Note sur l'identification de la végétation dans le secteur de l'ancienne peupleraie de la RNN de la Tourbière de Mathon

2015

Rédaction :

GORET Marie

Terrain :

GORET Marie - CBN de Brest, STAUTH Séverine - RNN de Mathon

Relecture :

ZAMBETTAKIS Catherine

Avec le soutien financier de:

DREAL de Basse-Normandie

Photographie de couverture :

Ancienne peupleraie de la RNN de Mathon, 2014, GORET M. - CBN de Brest

Les orthophotoplans utilisées dans ce document sont issues de : Sphère écologie IGN-FCBN (BDOrtho® 2009)

Ce document doit être référencé comme suit :

GORET M., 2015 - *Identification de la végétation dans le secteur de l'ancienne peupleraie de la RNN de Mathon*. Villers-Bocage : Conservatoire botanique national de Brest. DREAL de Basse-Normandie. 19p.+annexe

SOMMAIRE

Introduction	4
I. Description du site	5
A. Localisation	5
B. Description générale	5
II. Méthode d'inventaire de la végétation étudiée	6
III. Présentation des résultats	11
IV. Conclusion & perspectives	17
IV. Bibliographie	18
V. Annexe	19
A. Annexe 1 : liste des référentiel utilisés	19

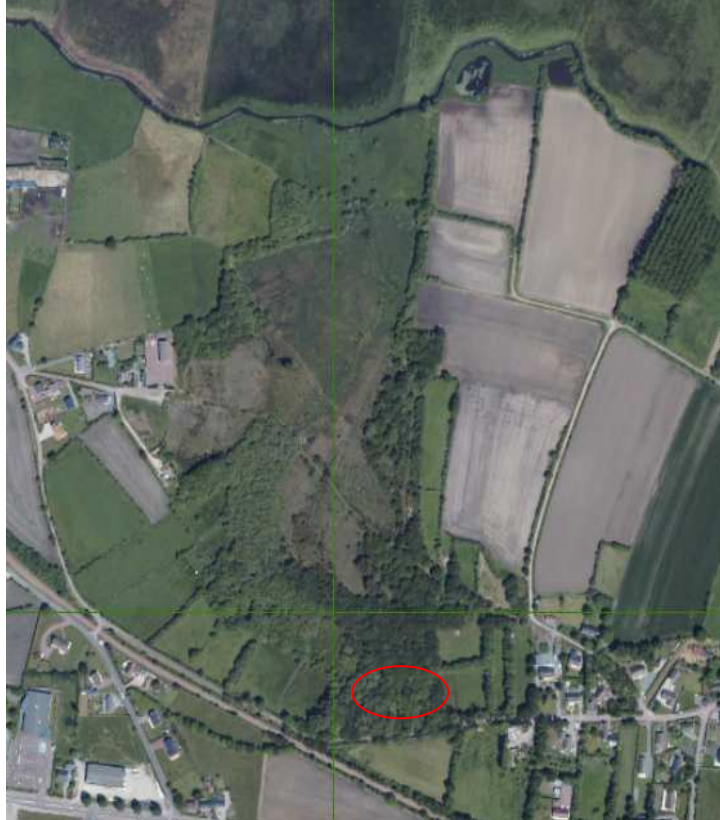
INTRODUCTION

Dans le cadre des ses missions d'appui méthodologique et scientifique auprès de ses partenaires, le CBN de Brest apporte un appui aux gestionnaires des RNN de Basse-Normandie. Cette étude propose d'identifier le boisement installé dans le secteur de l'ancienne peupleraie sur la RNN de la tourbière de Mathon. Cette étude a pour objectif d'identifier la communauté végétale en place et l'habitat correspondant.

I. DESCRIPTION DU SITE

A. Localisation

La Réserve Naturelle Nationale de Mathon est située sur la commune de Lessay, dans La Manche. La présente étude concerne uniquement le secteur de l'ancienne peupleraie située au sud de la réserve.



Localisation de la zone d'études

B. Description générale

La Tourbière de Mathon est située dans un grand complexe de landes et de tourbières appelé les landes de Lessay. Elle est également attenante aux marais de l'Ay. La RNN occupe une surface de 16 ha. Elle abrite plusieurs types de milieux tourbeux et landeux en fonction de l'humidité et du pH du sol. On observe des landes mésophiles à tourbeuses, de la tourbière acide, du bas marais-alcalins dans la dépression centrale, des prairies et des boisements en périphérie.

L'ensemble des landes de Lessay (plus de 4000 ha au début du 20^{ème} siècle) se trouve aujourd'hui très morcelé par le développement agricole, sylvicole (enrésinement) et urbain. La tourbière de Mathon est directement touchée par ces évolutions l'ensemble de son bassin versant et maintenant sa périphérie proche étant soumise à une importante urbanisation.

La zone étudiée correspond à un petit secteur d'une ancienne peupleraie plantée de peupliers d'Italie dans les années 1950 presque entièrement décimée par une tempête au début des années 1970. Le secteur a été laissé en libre évolution depuis la création de la réserve en 1973.

Géologie et hydrogéologie

La Tourbière de Mathon correspond à une cuvette au sein du socle cambrien formé de grès et de schistes (Stauth, 2009). Cette dépression a été recouverte par des sables et des galets sur lesquels s'est déposée une couche d'argile. Ce sont ensuite déposés des sables (au sud) et des alluvions (au nord), sur lesquels la tourbe s'est accumulée.

La zone étudiée est localisée sur des sables, le sol est un sol brun hydromorphe à battement sur 1 mètre.

Ce secteur de la tourbière a un fonctionnement hydrologique complexe et qui a subi d'importantes modifications depuis plusieurs décennies (voire plus). Un fossé extérieur y déverse une part des eaux en provenance du bassin versant mais cet apport autrefois prépondérant pour la tourbière est devenu minime les apports principaux émanant du collecteur situé plus à l'ouest. L'étude hydrologique menée en 2013 par E. Bouillon a permis par ailleurs de mettre en évidence un battement nappe de 120 cm au niveau de ce secteur dû essentiellement à la présence de sources dont celle notamment qui alimentait le lavoir toujours en place. Le fonctionnement hydrique du secteur a été fortement dégradé par la création d'un réseau de fossés et la canalisation des eaux. Les drains, certainement creusés lors de la mise en place de la peupleraie, sont cependant très atterris et ne jouent plus qu'un rôle secondaire. Dans ce sol l'hydromorphie est temporaire limitée à la période de surplus hydrologique (hiver) (Bouillon, 2013).

II. METHODE D'INVENTAIRE DE LA VEGETATION ETUDIEE

L'inventaire de la végétation du secteur de l'ancienne peupleraie a eu lieu le 09 juillet 2014, à la période optimale de développement de la végétation. Ainsi, un relevé phytosociologique a été effectué sur le site cette année. Ce relevé a ensuite intégré Turboveg, la base de stockage des relevés phytosociologiques du CBN de Brest.

L'analyse du relevé a été réalisée sur la base de l'analyse phytosociologique, en le comparant avec la bibliographie existante sur ce type de végétation. Il a été rattaché au synsystème, au rang de l'association puis rattaché aux différents synsystèmes existants (annexe 1).

La description de la végétation observée est restituée sous forme d'une fiche descriptive. Une attention particulière a été apportée aux paragraphes concernant l'écologie et le stade dynamique de la végétation.

Cette fiche se décline suivant les chapitres décrits ci-dessous :

Nom en français du groupement

Nom latin du groupement selon la nomenclature phytosociologique

Correspondances

Correspondances suivant la classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et des Pays de la Loire (Delassus, Magnanon *et al.*, 2014).

Habitat

Habitat dans lequel se développe la végétation selon les différentes classifications officielles :

CORINE Biotopes : classification CORINE Biotopes version 1997.


EUNIS : classification EUNIS version 2008. Traduction française du MNHN (2013)

EUR28 : classification selon le manuel européen d'interprétation des habitats d'intérêt communautaire version EUR28.

Cahiers d'habitats : classification selon les manuels français d'interprétation des habitats d'intérêt communautaire (cahiers d'habitats)

Combinaison floristique

combinaison spécifique caractéristique du groupement

 espèces fréquentes dans le groupement

Physionomie

Physionomie générale, types biologiques (pour les définitions nous nous sommes basés sur le tome 2 de la flore de Michel Provost, 1998), architecture des espèces...

Stratification, structure verticale, structure horizontale, diversité structurale...

Hauteur, densité

Position topographique, dynamique (pionnier, ourlet, manteau...), géométrie générale (ponctuel, linéaire, spatial)

Phénologie

Période optimale d'observation

Description de l'aspect global de la végétation au cours de l'année (phénophases)

Ecologie

La communauté végétale identifiée correspond et décrit un biotope dont les caractéristiques écologiques sont présentées dans ce paragraphe. Il s'agit d'apport bibliographique complété par des observations sur le site.

Milieu général, biotope, écosystème

Sol : structure, texture, granulométrie, pH, trophie, richesse en humus, géologie, etc.

Eau : hygromorphie du sol, rythme, durée d'immersion, ...

Microclimat : ensoleillement, humidité atmosphérique, atmosphère confinée, température,

Rôle de l'homme, influence biotique : pâturage, broutage, fauche, piétinement, pollution, amendements, débroussaillage, gestion des niveaux d'eau

Diagrammes :

Eau : disponibilité en eau du substrat depuis les milieux secs (-) jusqu'aux milieux aquatiques (+)

pH : pH du sol depuis les milieux acides (-) jusqu'aux milieux alcalins (+)

Trophie : disponibilité en éléments nutritifs pour la végétation depuis les milieux oligotrophes (-) jusqu'aux milieux hypertrophes (+)

Mat. org. : taux de matière organique non minéralisée dans le sol depuis les milieux strictement minéraux (-) jusqu'aux milieux strictement organiques (+)

Lumière : tolérance à la lumière des espèces composant le groupement depuis les espèces strictement sciaphiles (-) jusqu'aux espèces strictement héliophiles (+)

Sel : tolérance aux chlorures de sodium des espèces composant le groupement depuis les glycophiles strictes (-) jusqu'aux halophiles strictes (+)

Dynamique et végétations de contact

Stade dynamique : pionnier, climacique, intermédiaire, vitesse d'évolution

Dynamique naturelle : dynamique progressive, dynamique régressive, facteurs dynamiques déterminants, communautés végétales précédentes et suivantes de la dynamique.

Dynamique liée à la gestion : facteurs biotiques déterminants, évolutions majeurs liées à la gestion

Contacts principaux : contacts topographiques, contacts dynamiques, végétations en mosaïque, en imbrication

Variations ou spécificités locales

Les variations locales éventuelles mises en évidence à partir des données et observations de terrain ont été consignées dans ce paragraphe.

Distribution géographique

Aire de répartition générale.

Distribution en Basse-Normandie.

Valeur patrimoniale et intérêt écologique

Pour chaque végétation, la valeur patrimoniale a été indiquée suivant le tableau suivant :

Nat.	Rar.	Tend.	Men.	BN

Les valeurs attribuées sont tirées de la liste hiérarchisée des végétations naturelles et semi-naturelles de Basse-Normandie (Delassus et Zambettakis, 2013).

Nat. : Naturalité (d'après Catteau, Duhamel & al., 2009)

La naturalité se base sur l'évaluation de l'influence de l'Homme dans le développement de chaque végétation. Celle-ci sera déclinée en plusieurs valeurs :

N Végétation à **peine influencée** par l'Homme

- * influence humaine : nulle ou quasi nulle (cueillette, promenade, pêche ou chasse sans installation)
- * influence "nature du substrat et du climat" : fondamentale

Exemples : tourbières actives, falaises, paysages côtiers quasi naturels (dunes, estuaires).

F Végétation **faiblement influencée** par l'Homme

- **Fd** : végétations liées à un usage extensif de l'espace sans modification du milieu et sans intrants, à un blocage de la dynamique à un stade donné (fauche, pâturage, taille des arbustes), sans modification des caractéristiques du milieu
- **Fm** : végétations spontanées susceptibles, dans d'autres situations, de se développer sans influence de l'homme, mais liées en Basse-Normandie à une modification ancienne ou légère des caractères du biotope (création de plan d'eau, coupe à blanc, etc.)
- * influence humaine : peu importante
- * influence "nature du substrat et du climat" : fondamentale

Exemples : Forêts faiblement exploitées, prés marécageux et pelouses maigres utilisés de manière très extensive, plans d'eau, coupes à blanc.

M Végétation **modérément influencée** par l'Homme

- * influence humaine : fondamentale
- * influence "nature du substrat et du climat" : déterminante

Exemples : Forêts exploitées, eaux plus ou moins polluées, prés et pâturages utilisés comme prairie permanente, végétations des cultures extensives.

H Végétation **hautement influencée** par l'Homme

- * influence humaine : fondamentale
- * influence "nature du substrat et du climat" : importance secondaire

Exemples : prairies intensives, champs avec flore sauvage, friches, plantations d'arbres.

X Végétation **extrêmement influencée** par l'Homme

- * influence humaine : fondamentale
- * substrat : profondément influencé par l'Homme
- * influence "nature du climat" : importance secondaire

Exemples : Végétations rudérales sur substrat allochtone ou fortement perturbé, végétations surpiétinées, champs et jardins avec des mauvaises herbes résistant aux herbicides.

? Végétation présente en Basse-Normandie mais dont l'influence de l'Homme **ne peut être évaluée**

Rar. : Rareté

Six valeurs de rareté ont été retenues :

- NSR** syntaxon **non signalé récemment** sur le territoire
- TR** syntaxon **très rare** sur le territoire
- R** syntaxon **rare** sur le territoire
- PC** syntaxon **peu commun** sur le territoire
- C** syntaxon **commun** sur le territoire
- ? rareté **inconnue** sur le territoire

Tend. : Tendence

Quatre valeurs ont été retenues pour ce critère :

- D** syntaxon **non revu récemment**
- P** syntaxon **en progression**
- S** syntaxon apparemment **stable**
- R** syntaxon en **régression**
- ?** tendance **inconnue**

Men. : Menace

Cinq valeurs sont retenues pour ce critère :

- EX** **éteint** : un syntaxon est présumé éteint lorsque des études exhaustives n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu.
- EN** **en danger** : syntaxon en passe de disparaître ou dont la survie est peu probable si les facteurs responsables de leur raréfaction continuent d'agir.
- VU** **vulnérable** : syntaxon dont on estime qu'ils entreront dans la catégorie en danger si les conditions ne changent pas.
- LC** **préoccupation mineure**
- DD** **données insuffisantes**

Le point d'interrogation derrière cette appréciation de la valeur de menace exprime une estimation à confirmer.

BN : Basse-Normandie

Cela correspond à la hiérarchisation des végétations pour la région Basse-Normandie :

- EX** Syntaxons **éteints**
- pIR** Syntaxons **d'intérêt régional prioritaire**
- IR** Syntaxons **d'intérêt régional**
- Po** Syntaxons **d'intérêt potentiel**
- AU** Syntaxons autres
- DD** Insuffisamment documenté

Références

Références bibliographiques principales

Relevé phytosociologique

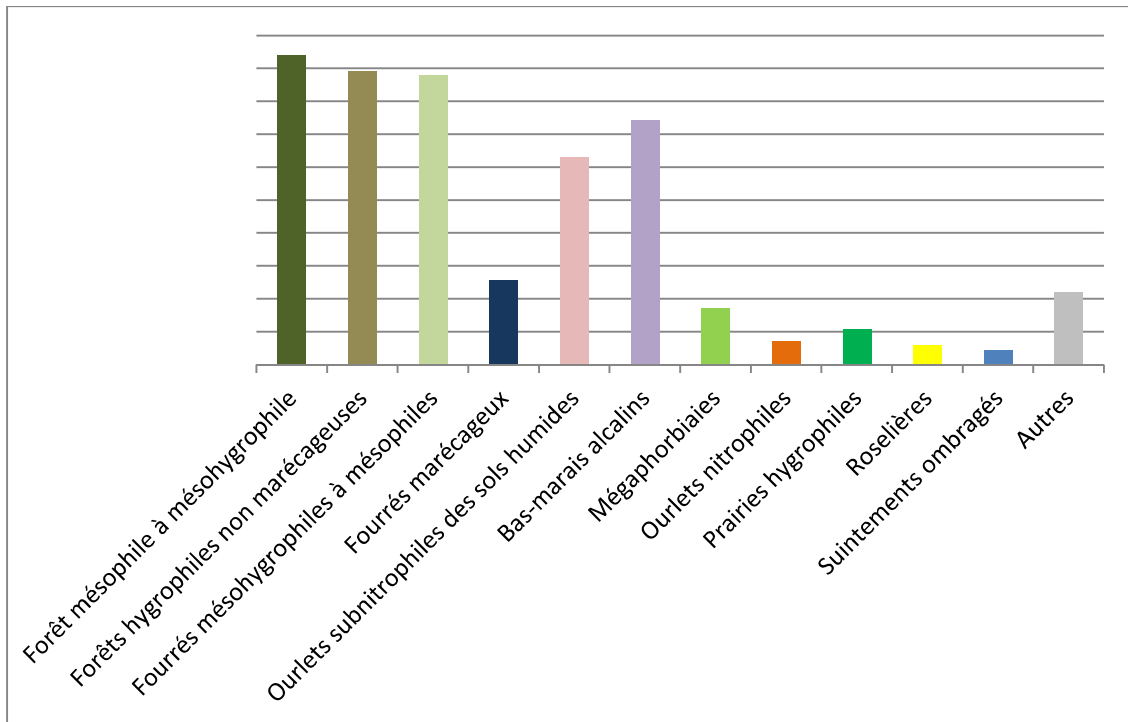
Tableau du relevé phytosociologique effectué pendant la campagne de terrain.

III. PRESENTATION DES RESULTATS

Le boisement étudié lors de cette étude est une aulnaie-frênaie marquée par la présence de la fougère femelle en strate herbacée. Il se développe dans un secteur qui a été anciennement perturbé (drainage, plantation de peupliers (mise en culture ?)) avant la création de la RNN. L'ensemble de ces perturbations a eu pour conséquence une destructuration du sol et du fonctionnement hydrique. Ce boisement occupe une surface restreinte ce qui ne permet pas l'expression d'un individu d'association forestière.

Ainsi, la végétation qui s'exprime ici est hétérogène, correspondant à des cortèges d'origine très variés : espèces hygrophiles, espèces mésophiles, espèces nitrophiles, espèces oligotrophiles, ... Ainsi, le relevé effectué le 09 juillet 2014 sur une surface de 100 m², permet d'identifier 12 ensembles socio-écologiques différents :

- Les espèces typiques des **forêts mésophiles à mésohygrophiles** : *Quercus robur*, *Brachypodium sylvaticum*, *Hedera helix*, *Arum maculatum*, *Dryopteris carthusiana*,
- Les espèces des **forêts hygrophiles non marécageuses** : *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*,
- Les espèces des **fourrés mésohygrophiles à mésophiles** : *Crataegus monogyna*, *Coryllus avellana*, *Ligustrum vulgare*, *Rubus sp.*
- Les espèces des **fourrés marécageux** : *Salix atrocinerea*
- Les espèces des **ourlets subnitrophiles des sols humides** : *Rumex sanguineus*, *Athyrium filix-femina*, *Geranium robertianum*, *Galium mollugo*, *Fragaria vesca*,
- Les espèces des **bas-marais alcalins** : *Juncus subnodulosus*, *Carex flacca* (bien que non caractéristiques des bas-marais alcalins, cette espèce calcicole peut s'y rencontrer régulièrement, c'est pourquoi dans le contexte du site nous l'avons considéré comme typique des bas-marais alcalins).
- Les espèces des **mégaphorbiaies** : *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Calystegia sepium*, *Phalaris arundinacea*
- Les espèces des **ourlets nitrophiles** : *Aegopodium podagraria*, *Equisetum arvense*, *Galium aparine*, *Urtica dioica*, *Geum urbanum*
- Les espèces des **prairies hygrophiles** : *Potentilla reptans*, *Poa trivialis*, *Agrostis stolonifera*, *Juncus inflexus*, *Ranunculus repens*
- Les espèces des **roselières** : *Solanum dulcamara*, *Iris pseudacorus*, *Lycopus europaeus*
- Les espèces des **sources et des suintements des milieux forestiers** : *Carex remota*
- Les espèces **autres** : *Populus sp.*, *Asplenium scolopendrium*



Ainsi, lorsque l'on compare la représentativité des groupes d'espèces dans notre relevé, on remarque que celui-ci est marqué par la codominance d'espèces forestières des milieux mésophiles à mésohygrophiles et des espèces forestières des milieux hygrophiles non marécageux. Les espèces des ourlets (ourlets subnitrophiles, ourlets nitrophiles et mégaphorbiaies) constituent la strate herbacée. Nous sommes donc dans une forêt mésohygrophile avec des espèces à tendance nitrophiles et hygro à mésohygrophiles en strate herbacée. Ceci correspond bien à la définition de l'alliance de l'*Alnion incanae* : « Végétations forestières, souvent linéaires, dominées par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et/ou l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) des sols minéraux engorgés près de la surface en hiver mais bien drainés en été. La strate herbacée est dominée par les espèces des mégaphorbiaies (*Filipendula ulmaria*, *Calystegia sepium*, *Symphytum officinale*, *Equisetum telmateia*, etc.), des suintements ombragés (*Carex remota*, *Chrysosplenium* spp., etc.) et des ourlets nitrophiles (*Urtica dioica*, *Aegopodium podagraria*, *Geum urbanum*, *Festuca gigantea*, etc.) » (Delassus, Magnanon et al., 2014).

Nous n'avons pas pu rattacher notre relevé à une association phytosociologique connue. Les espèces de la strate herbacée sont peu caractéristiques d'association connue et elles sont relativement riches et diversifiées. Ainsi, aucun groupe vraiment caractéristique d'association ne se distingue, c'est pourquoi nous n'avons pu rattacher notre relevé qu'au niveau de l'alliance.

Forêt hygrophile mixte à *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior* et *Athyrium filix-femina*

Alnion incanae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928

Correspondances

(CL) FORETS

(F) FORETS CADUCIFOLIEES (DES RÉGIONS TEMPÉRÉES)

(D) Forêts hygrophiles

(M) Forêts riveraines et alluviales (*Salici purpureae* - *Populetea nigrae* (Rivas-Martínez & Cantó ex Rivas-Martínez, Bascos, T.E. Díaz, Fernández-González & Loidi 1991) 2001)

Alnion incanae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928

Habitat

CORINE Biotopes : 44.332 - Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes

EUNIS : G1.2132 - Aulnaies-frênaies ouest-européennes à hautes herbes

EUR28 : NIC dans le contexte observé

Cahiers d'habitats : NIC dans le contexte observé

Combinaison floristique (théorique et observée sur le site)

🌸 *Fraxinus excelsior*, *Athyrium filix-femina*, *Alnus glutinosa*, *Carex remota*, *Filipendula ulmaria*,
🌿 *Rumex sanguineus*, *Aegopodium podagraria*,

Physionomie

Forêt dominée par l'aulne et le frêne. La strate herbacée est luxuriante est marquée par la présence de la fougère femelle accompagnée de diverses espèces hygrophiles : espèces des mégaphorbiaies (*Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Calystegia sepium*, ...), des roselières et cariçaies (*Iris pseudacorus*, *Solanum dulcamara*, *Phalaris arundinacea*, ...), des espèces liées aux sources (*Carex remota*) ...

La strate arborée est marquée par *Fraxinus excelsior* et *Quercus robur* sur les parties moins humides, ceux-ci laissent place à *Alnus glutinosa* quand le sol est plus engorgé. Les peupliers plantés en 1970 sont encore présents mais très disséminés. La strate arbustive est peu dense, elle se compose d'arbustes à larges amplitudes comme le noisetier (*Coryllus avellana*) et l'aubépine (*Crataegus monogyna*) et d'arbustes hygrophiles (*Salix atrocinerea*, *Alnus glutinosa*). La strate herbacée, quant à elle, est stratifiée, la strate haute est marquée par *Athyrium filix-femina*, *Filipendula ulmaria* une strate intermédiaire à *Carex remota*, *Rumex sanguineus*, accompagnées d'espèces des bas-marais alcalins (*Juncus subnodulosus*, *Carex flacca*). La strate muscinale est principalement composée de *Plagiomnium undulatum*.

Quand le bois est bien mûre, la strate arborée peut atteindre 25 à 30 m et être assez dense. La strate arbustive est clairsemée et relativement basse (aux alentours de 3 m). La strate herbacée est dense (80 à 100% de recouvrement), de hauteur allant de 1m pour la strate haute à quelques centimètres pour la strate basse. La strate muscinale est peu dense et clairsemée.

Bois à développement surfacique, dans le secteur de l'ancienne peupleraie.

Phénologie

Végétation d'optimum estivale.

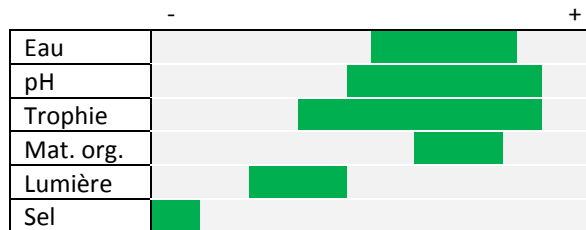
Végétation marquée par le développement des frondes de la fougère femelle et par la floraison des espèces hygrophiles en début d'été (*Filipendula ulmaria* notamment).

Ecologie

Cette végétation se développe, ici, sur un sol brun hydromorphe à battement de nappe de 1 m. Ce battement de nappe est dû, dans ce secteur, à la présence de sources et au drainage qui a été mis en place pour la plantation de peuplier.

Ce groupement s'installe, en théorie, sur des alluvions ou des colluvions de fonds de vallons sur des sols minéraux engorgés près de la surface en hiver mais bien drainés en été. Le sol est mésotrophe à méso-eutrophe.

Le pH du sol est faiblement acide à neutre voire un peu basique.



Dynamique et végétations de contact

Végétation climacique très stable. Les végétations herbacées qui s'inscrivent normalement dans la série dynamique dont la tête de série est une aulnaie-frênaie de l'*Alnion incanae* Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928 correspondent à des mégaphorbiaies (*Filipendula ulmariae* - *Convolvuletea sepium*) ou des végétations des sources et des suintements (*Montio fontanae* - *Cardaminetea amarae*).

Sur le site, il se pourrait que les végétations herbacées en lien dynamique correspondent aux végétations nommées dans le plan de gestion : "bas-marais alcalins" et notamment dans les formes envahies par la baldingère ou riche en espèces des mégaphorbiaies. En effet, la présence d'espèces des bas-marais alcalins dans la strate herbacée (*Juncus subnodulosus*, *Carex flacca*) ainsi que la présence d'espèces des mégaphorbiaies (*Phalaris arundinacea*, *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, ...) permet de supposer cela. En théorie, les végétations de bas-marais devraient évoluer vers des aulnaies marécageuses de l'*Alnion glutinosae*. Mais, sur le site, les évolutions du fonctionnement hydrique récent (cf plus haut) qui conditionnent des apports en eau moindre et un battement de nappe plus marqué ainsi que la perturbation occasionnée par la mise en place de la peupleraie sont à l'origine de périodes d'assèchement prolongées et d'une minéralisation de la tourbe favorable à l'installation d'espèces eutrophiles et du frêne. Les conditions hydro-pédologiques actuelles ne sont donc pas favorables à l'installation d'une aulnaie marécageuse de l'*Alnion glutinosae*.

L'aulnaie-frênaie est en contact avec une chênaie mésophile et des prairies mésophiles situées au nord et à l'est. À l'ouest, elle est en contact avec des mégaphorbiaies, des prairies hygrophiles.

Variations

Pas de variation mise en évidence sur le site.

Distribution géographique

Cette sous-alliance semble être assez répandue en France en dehors du bassin méditerranéen. En Basse-Normandie, ces forêts sont rencontrées en dehors des secteurs purement acides.

Valeur patrimoniale et intérêt écologique

Nat.	Rar.	Ten.	Men.	Int.
Fm(M)	?	?	DD	DD

Les individus de cette alliance sont rares et en régression en Basse-Normandie.

Lorsque ces aulnaies-frênaies se développent en conditions alluvionnaires (en bordure de rivière ou en ceinture d'étang), elles caractérisent l'habitat d'intérêt communautaire 91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*). Sur la RNN de la Tourbière de Mathon, l'aulnaie-frênaie n'est pas rencontrée en condition alluviale, elle n'est donc pas d'intérêt communautaire.

Références

Azelos, Renault *et al.*, 2013
Catteau, Duhamel *et al.*, 2010
Stauth, 2009

Relevés phytosociologiques

N° relevé		1
Date (year/month/day)		09/07/2014
Relevé area (m2)		100
Rt Strate arborée (%)		50
Rt strate arbustive (%)		60
Rt strate herbacée (%)		70
Rt strate bryophytique (%)		10
Espèces caractéristiques de l'<i>Alnion incanae</i>		
<i>Fraxinus excelsior</i>	A	2
<i>Fraxinus excelsior</i>	a1	2
<i>Fraxinus excelsior</i>	a2	1
<i>Rumex sanguineus</i>	hl	+
<i>Alnus glutinosa</i>	a1	2
<i>Alnus glutinosa</i>	a2	2
<i>Athyrium filix-femina</i>	hl	3
<i>Aegopodium podagria</i>	hl	+
<i>Carex remota</i>	hl	1
<i>Filipendula ulmaria</i>	hl	1
<i>Eupatorium cannabinum</i>	hl	1
<i>Calystegia sepium</i>	hl	1
<i>Solanum dulcamara</i>	hl	r
Autres		
<i>Quercus robur</i>	A	2
<i>Quercus robur</i>	a1	2
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	hl	2
<i>Hedera helix</i>	a1	1
<i>Hedera helix</i>	hl	2
<i>Arum maculatum</i>	hl	r

Identification de la végétation dans le secteur de l'ancienne peupleraie de la
RNN de la Tourbière de Mathon

<i>Salix atrocinerea</i>	A	1
<i>Salix atrocinerea</i>	a1	2
<i>Populus sp.</i>	A	2
<i>Crataegus monogyna</i>	a1	1
<i>Crataegus monogyna</i>	a2	1
<i>Coryllus avellana</i>	a1	2
<i>Coryllus avellana</i>	a2	1
<i>Ligustrum vulgare</i>	a2	+
<i>Rubus sp.</i>	a2	3
<i>Iris pseudacorus</i>	hl	+
<i>Phalaris arundinacea</i>	hl	1
<i>Geranium robertianum</i>	hl	1
<i>Potentilla reptans</i>	hl	r
<i>Carex flacca</i>	hl	3
<i>Juncus subnodulosus</i>	hl	2
<i>Galium mollugo</i>	hl	1
<i>Fragaria vesca</i>	hl	+
<i>Asplenium scolopendrium</i>	hl	+
<i>Equisetum arvense</i>	hl	1
<i>Galium aparine</i>	hl	+
<i>Dryopteris carthusiana</i>	hl	1
<i>Poa trivialis</i>	hl	1
<i>Agrostis stolonifera</i>	hl	+
<i>Juncus inflexus</i>	hl	1
<i>Lycopus europaeus</i>	hl	1
<i>Urtica dioica</i>	hl	r
<i>Geum urbanum</i>	hl	r
<i>Ranunculus repens</i>	hl	r

IV. CONCLUSION & PERSPECTIVES

L'ancienne peupleraie de la RNN de la tourbière de Mathon est actuellement occupée par une aulnaie-frênaie à fougère femelle. Bien que non alluviale et riveraine, cette aulnaie-frênaie se rapproche floristiquement des forêts riveraines et alluviales de l'*Alnion incanae*. Ceci est lié aux évolutions du fonctionnement hydrique de ce secteur qui induisent actuellement un fort battement de nappe (présence de sources, mais appauvrissement de l'apport d'eau du bassin versant). Cet assèchement estival copie le fonctionnement hydrique des forêts alluviales riveraines, c'est pourquoi la flore qui s'exprime ici ressemble à ce type de forêt.

Néanmoins, bien que la végétation soit similaire, le fonctionnement global est très différent ce qui ne permet pas de rattacher cette végétation à l'habitat d'aulnaie-frênaie riveraine éligible à la Directive Habitats.

L'installation d'une aulnaie marécageuse de l'*Alnion glutinosae* qui s'inscrirait plus logiquement dans le schéma dynamique de l'ensemble de la tourbière nécessiterait une réflexion sur une éventuelle restauration du fonctionnement hydrologique du secteur. Dans un premier temps l'ensemble des drains pourraient être colmatés mais leur rôle étant mineur cela serait insuffisant pour restaurer un bois marécageux.

IV. BIBLIOGRAPHIE

- AZUELOS L. (coord.), RENAULT O. (coord.), 2013** - *Les milieux écologiques et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. Melun : Conseil général de Seine et Marne, 415 p.
- BOUILLON E., 2013** - *Réserve naturelle de Mathon, prospection pédologique 2012-2013*. Saint Sauveur-Lendelin : Sol'Eau Environnement, 15p. + annexes
- BRAUN-BLANQUET J., PAVILLARD J., 1928** - *Vocabulaire de sociologie végétale*, 3^e édition, 24 p.
- CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVACQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C., VALET J.-M., 2010** - *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais*. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. 526 p.
- GÉHU J.-M., Association amicale francophone de phytosociologie (eds.), Fédération Internationale de Phytosociologie (eds.) 2006** - *Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales*. Berlin : J. Cramer. 899 p.
- PROVOST M., 1998** - *Flore vasculaire de Basse-Normandie : avec suppléments pour la Haute-Normandie*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2 vol. (XXV-410 p.-32 p. de pl. en coul., XII-492 p.).
- STAUTH S., 2009** - *Réserve Naturelle Tourbière de Mathon. Plan de gestion 2010-2019*. Lessay : CPIE du Cotentin, 155 p.

V. ANNEXE

A. Annexe 1 : liste des référentiel utilisés

Référentiel flore

Référentiel nomenclatural de la flore de l'Ouest de la France :
(www.cbnbrest.fr/nomenclature/nomenc.aspx)

Référentiel phytosocio

DELASSUS L., MAGNANON S., COLASSE V., GLEMAREC E., GUITTON H., LAURENT É., THOMASSIN G., VALLET J., BIRET F., CATTEAU E., CLÉMENT B., DIQUELOU S., FELZINES J.-C., de FOUCAULT B., GAUBERVILLE C., GUILLEVIC Y., GAUDILLAT V., HAURY J., ROYER J.-M., GESLIN J., GORET M., HARDEGEN M., LACROIX P., REIMRINGER K., SELLIN V., WAYMEL J., ZAMBETTAKIS C., 2014 – *Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 299 pp.

EUNIS

LOUVEL J., GAUDILLAT V., PONCET L., 2013 - *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MEDDE. Paris : MNHN-DIREV-SPN, 289 p.
(http://inpn.mnhn.fr/docs/ref_habitats/EUNIS_trad_francais.pdf)

CORINE Biotopes

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997 - *CORINE Biotopes, Version originale : Types d'habitats français*. Nancy : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF), 217 p.

EUR28

Commission européenne, DG Environnement, 2013 - *Interpretation Manual of European Union Habitats. EUR28*, 146 p. (http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/habitatsdirective/docs/Int_Manual_EU28.pdf)

Cahiers d'habitats

BENSETTITI F., (coord.), 2001 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, volume 1*. Paris : La Documentation Française. 339 p.

Liste hiérarchisée

DELASSUS L., ZAMBETTAKIS C., 2013 - *Hiérarchisation des végétations naturelles et semi naturelles de Basse Normandie : rapport intermédiaire*. FEDER / DREAL Basse-Normandie. Villers-Bocage : Conservatoire botanique national de Brest, 35 p.

Avec le soutien financier de :



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



web | www.cbnbrest.fr

*Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole océane,
Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne
et Université de Bretagne Occidentale.*

Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,
jardin, service éducatif,
et antenne Bretagne**
52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

Antenne Basse-Normandie
Parc estuaire entreprises
Rte de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Antenne Pays de la Loire
28^{bis} rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com